



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des bâtiments & urbanisme

Objet : **Préavis n°20/2022**

Concernant le rachat de la parcelle No.19 de la Commune de Genolier pour un montant de CHF 1'710'000.- TTC

Date séance : mardi 26 avril 2022

Présents :

Pour la commission :

Chloé Barthélémy, Mathieu Bondallaz, Geoffrey Geissmann, Piero Fonzo (rapporteur)

Pour la Municipalité :

Pascal Colombo, Evelyn Roth, André Darmon (partiellement)

Excusé :

Christophe Pidoux

La commission des bâtiments a pris note du compte-rendu fait par les membres de la municipalité lors de sa séance du 26 avril 2022. La commission remercie Madame et Messieurs les Conseillers municipaux pour leur disponibilité et pour la qualité des renseignements et des documents qui leur ont été fournis.

La parcelle et le bâtiment en question sont extrêmement bien situés au cœur du village. Le bâtiment est entièrement loué et il y a encore le potentiel de réaliser un appartement dans les combles.

Les produits de la vente des terrains de la Chèvrerie étaient destinés à l'acquisition de foncier afin d'étoffer le patrimoine communal. Cette opportunité rare est en droite ligne avec les objectifs précités.

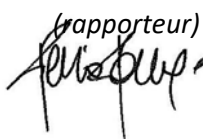
La conservation du patrimoine bâti du village en main de la Commune nous paraît être un aspect important pour le développement harmonieux de notre village avec notamment le maintien d'un service tel que la pharmacie.

La Municipalité ne souhaite pas rénover le bâtiment dans l'immédiat. Les travaux de rénovation se feront dans un deuxième temps au gré des changements de locataires.

Au vu de ce qui précède, la Commission des bâtiments et urbanisme recommande au conseil communal d'accepter le préavis municipal No.20/2022 concernant le rachat de la parcelle no.19 de la Commune de Genolier pour un montant de CHF 1'710'000.- TTC.

Fait à Genolier, mai 2022

P.Fonzo

(rapporteur)


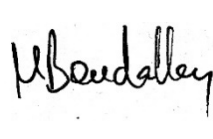
C.Barthélémy



C.Pidoux



M.Bondallaz



G.Geissmann



Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier
079 507 03 81

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch